

Eugène SUE

LATRÉAUMONT

Texte intégral publié par et avec une présentation
de Jean-Pierre GALVAN



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

PRÉSENTATION DE *LATRÉAUMONT*

Le 9 décembre 1837, la *Bibliographie de la France* enregistra la parution de *Latréaumont* en deux volumes in8, chez le libraire-éditeur Charles Gosselin. Cette parution avait été annoncée deux jours plus tôt dans *Le Journal des Débats*. Comme il était alors de coutume pour les mises en vente de fin d'année, les volumes portaient le millésime « 1838 ».

Cette parution pourrait paraître anodine tant la production littéraire d'Eugène Sue fut importante. Mais, en 1837, non seulement elle n'était pas anodine mais elle revêtait une importance quasi vitale. Lorsqu'on consulte sa correspondance, on s'aperçoit que jamais encore l'auteur de *La Vigie de Koat-Ven* ne s'était autant impliqué dans la promotion d'un de ses livres.

Et puis, pour quelle raison, après avoir délaissé par caprice le roman durant quatre ans, y revenait-il en 1837 la peur au ventre ?

Depuis l'été, Eugène Sue avait réuni la documentation nécessaire à la rédaction de *Latréaumont*, roman qui devait traiter de ce que l'Histoire a retenu comme étant la conspiration du chevalier de Rohan contre Louis XIV. Dans le même temps, il préparait la publication de la *Correspondance authentique et officielle d'Escoubleau de Sourdis, primat d'Aquitaine, archevêque de Bordeaux, commandeur des ordres du roi, chef du conseil de marine et Lieutenant-Général des armées navales sous Louis XIII*. Tout comme pour *Latréaumont*, la matière principale constituant les trois gros volumes de cette correspondance provenait de la masse impressionnante de documents qu'il avait naguère amassés pour nourrir son *Histoire de la marine* et dont une grande partie était restée inexploitée. Prévue à l'origine en dix ou vingt volumes, la publication de cette *Histoire* venait de s'achever prématurément avec la mise en vente du tome 5.

Mais pourquoi mener simultanément ces deux projets ? Le dandy Eugène Sue avait-il renoncé à la vie mondaine ?

Ces questions trouvent en grande partie leur réponse dans la situation matérielle d'Eugène Sue. À l'automne 1837, son banquier l'avait informé que les opulents héritages laissés par son père et son oncle maternel étaient épuisés et qu'il n'était plus en mesure de satisfaire ses créanciers. Face à l'ampleur des dettes dont il lui avait

communiqué le détail, Sue s'était trouvé démuné. Lui qui jusqu'alors s'adonnait en dilettante à la peinture, à la littérature et à sa curiosité pour l'Histoire devait sans tarder trouver une occupation rémunérée.

Sa démission, en 1828, de son poste de chirurgien auxiliaire dans la marine avait mis prématurément fin à sa formation médicale. Quoique fils d'un médecin réputé, il ne pouvait donc succéder à son père. Ne disposant d'aucune autre compétence professionnelle, il ne pouvait compter que sur ses talents naturels de peintre et d'écrivain. On l'ignore souvent mais Eugène Sue était un peintre de talent qui avait exposé deux de ses toiles au Salon de 1833. Toutefois, s'il lui arrivait de vendre quelques-unes de ses huiles, il éprouvait plus de plaisir à les offrir à ses relations.

Dandy aux préventions aristocratiques, Eugène Sue n'a jamais été un homme d'argent. Tout au long de sa vie, les questions financières lui ont été un fardeau. S'il ne voyait aucune honte à effectuer des séjours à l'« hôtel des haricots », prison où il fut à plusieurs reprises détenu pour défaut de service à la Garde nationale, il redoutait la prison pour dettes de Clichy.

En 1837, la pression des créanciers lui entrebâillant dangereusement les portes de cet endroit déshonorant, il lui fallait d'urgence trouver une solution.

L'écriture qu'il pratiquait depuis longtemps offrait à Eugène Sue une meilleure perspective pécuniaire que la peinture. Ses premiers romans ne lui avaient-ils pas été payés ? Dès 1831, une brillante carrière de romancier s'était ouverte à lui. Malgré ses succès, il l'avait ignorée. Moins de trois ans plus tard, il avait abandonné l'écriture de romans pour se consacrer à sa passion pour l'Histoire. Une passion peu lucrative, son *Histoire de la marine* devait en apporter une preuve cinglante.

En 1837, le retour au roman se présentait donc à lui comme la meilleure – sinon la seule – possibilité d'éviter un long séjour à Clichy.

À une condition toutefois, que l'écrivain dilettante cède le pas à l'écrivain professionnel.

Devenir écrivain professionnel durant les années 1830 était une gageure. Les romanciers vivant de leur plume étaient rares et plus rares encore ceux qui pouvaient se vanter de gains suffisants pour éponger leurs dettes. La Société des gens de lettres, créée en janvier 1838, allait bientôt améliorer leur situation. Après bien des difficultés, elle parviendra notamment à faire percevoir aux auteurs des droits sur

les reproductions de leurs œuvres. Celles-ci étant jusqu'alors et dans la majorité des cas publiées à l'insu de leurs auteurs. Eugène Sue qui adhéra très tôt à la Société ne s'y montra pas très actif. Il fut néanmoins élu à son comité le 7 janvier 1844.

Durant les cinq années à venir, jusqu'au succès des *Mystères de Paris* en 1842-1843, il allait devoir écrire sans relâche. Heureusement pour les romanciers de sa génération, l'avènement du roman feuilleton permettant la prépublication de leurs romans dans les journaux allait leur permettre de bénéficier d'une nouvelle source de revenus.

En juin 1837, Émile de Girardin ami d'Eugène Sue lui proposa de publier, le 1^{er} et le 15 de chaque mois, des « Lettres de Saint-Brice » dans son journal *La Presse*. Nous ignorons la raison pour laquelle ce projet ne se réalisa pas mais, dès le 5 décembre, le journal publiait le premier feuilleton d'*Arthur*, roman de mœurs qui connut un vif succès. Il marquait l'entrée d'Eugène Sue dans le roman feuilleton.

Latréaumont, quant à lui, ne fut pas publié en feuilleton.

Le responsable de ce manque à gagner était Charles Gosselin, libraire et éditeur avec qui Eugène Sue venait de signer un traité pour la publication de ses œuvres complètes. Ce traité était pour lui une excellente opportunité, la réédition de ses romans antérieurs lui permettant de bénéficier immédiatement d'une rentrée d'argent. Le traité stipulait que le premier ouvrage inaugurant ces « œuvres complètes » devait être un inédit. *Arthur* qui avait commencé à paraître dans *La Presse* ne pouvait prétendre à cet honneur. La publication fut donc interrompue jusqu'à ce que paraisse le roman inédit exigé par son éditeur.

Eugène Sue regrettait déjà d'avoir signé ce traité avec Gosselin. Il le regrettera davantage quelques années plus tard. À la fin de l'année 1837, il écrivait au directeur de *La Presse* :

*Encore une fois, mon bon Émile, pardon de ce retard, mais il m'est impossible, par traité de rien donner dans les journaux avant la publication de ce damné roman et si jamais j'ai regretté d'avoir fait un sot traité, c'est bien aujourd'hui, je vous assure.*¹

Émile de Girardin dut attendre le 18 mai 1838 pour faire paraître la deuxième partie d'*Arthur* dans son journal, Déjà en août 1837, Eugène Sue

¹ Les lettres et documents cités sont extraits du volume I de la *Correspondance générale d'Eugène Sue*, Honoré Champion, « Bibliothèque des Correspondances – Mémoires et Journaux », 2020.